

Je soussigné (e) : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

### Déclare adhérer au S.N.NUC CFE-CGC

#### Coordonnées personnelles

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

☎ Téléphone personnel (mobile / fixe) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

E-mail personnel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*Votre adresse mail personnelle servira pour la connexion à PUMAWEB et les communications de la Fédération.*

#### Coordonnées professionnelles

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Domaine d'activité :  Production –  R&D –  Logistique –  Informatique –  Commercial –  Marketing –  
 Juridique –  RH –  Direction –  Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Profession / Métier : \_\_\_\_\_

☎ Téléphone professionnel (mobile / fixe) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

E-mail professionnel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

#### Communication syndicale :

E-mail préférentiel	Professionnel <input type="checkbox"/> et/ou Personnel <input type="checkbox"/>
Téléphone préférentiel	Professionnel <input type="checkbox"/> et/ou Personnel <input type="checkbox"/>

#### Cochez votre classification (en référence à la nouvelle convention collective de la métallurgie)

Non cadres										Cadres							
A		B		C		D		E		F		G		H		I	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

#### Paiement de votre cotisation annuelle : Se référer à l'annexe 1 et 2 du présent bulletin

- ⇒ Annexe 1 : "Barème des cotisations annuelles ou trimestrielles"
- ⇒ Annexe 2 : "Autorisation pour les prélèvements trimestriels (mandat SEPA)"

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature de l'adhérent : .....

### PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

#### Mentions légales relatives à l'adhésion et à la protection de vos données personnelles

La finalité de ce bulletin d'adhésion est de recueillir les données personnelles vous concernant pour les enregistrer dans la base de données adhérents de la **Fédération de la Métallurgie CFE-CGC, 33 avenue de la République 75011 PARIS, sous la responsabilité de son président, M. Fabrice NICOUD.**

On entend par "données personnelles" toute information permettant de vous identifier directement ou indirectement, notamment vos nom et prénom, numéros de téléphone personnels et professionnels, adresses postale et électroniques, date et lieu de naissance et informations de paiement.

La base légale du recueil et du traitement de ces données est notre intérêt légitime dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exercice de nos missions au service de nos adhérents et plus largement de l'ensemble des salariés que nous représentons.

Dans le cadre de notre activité, nous (c'est-à-dire votre section syndicale, votre syndicat, la Fédération, la Confédération CFE-CGC et ses unions territoriales) collectons et traitons vos données personnelles de façon à permettre les actions suivantes :

- ✓ Gérer votre adhésion et notamment votre situation en matière de cotisation,
- ✓ Gérer vos mandats et responsabilités, vous joindre,
- ✓ Vous donner accès aux outils numériques réservés à nos adhérents,
- ✓ Vous diffuser des informations par messagerie électronique, vous envoyer des publications par voie postale ou vous faire profiter des formations et des services liés à votre adhésion.

Ces données sont enregistrées dans des bases de données informatiques pour lesquelles nous avons pris le maximum de précautions afin d'en assurer la sécurité et la confidentialité.

L'utilisation de ces données est purement interne à notre organisation. En dehors des professionnels hébergeur de notre base de données ou de publipostage, aucune donnée personnelle n'est transférée à titre gratuit ou non vers des entreprises ou organismes à but commercial ou non.

Ces données sont conservées et mises à jour tout le temps de votre adhésion. Après la perte de votre qualité d'adhérent, elles sont conservées 5 ans, après quoi elles sont détruites.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données personnelles en vous adressant à votre syndicat ou en écrivant à [dpo@metallurgie-cfecgc.com](mailto:dpo@metallurgie-cfecgc.com). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En adhérent, j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC afin de permettre l'exercice de leurs activités syndicales et d'administration interne décrites ci-dessus.

Date	Signature <i>"précédée de la mention manuscrite"</i> <i>" Lu et Approuvé"</i>

### ANNEXE 1

### Barème S.N.NUC - Cotisations annuelles 2025

**REDUCTION D'IMPOT** : Les cotisations syndicales, encaissées dans l'année civile par le Syndicat S.N.NUC CFE-CGC, ouvrent droit à **une réduction d'impôt de 66%**. Vous serez informés par mail de la disponibilité sur PUMAWEB de votre justificatif fiscal attestant du paiement de votre cotisation de l'année n dans le courant du mois de février de l'année n+1.

<b>Barème des cotisations annuelles S.N.NUC.</b>				
<b>Ne cochez qu'une seule case <input type="checkbox"/></b>				
<b>Classification</b>	<u>RETRAITES A.M.T.D.A.</u>		<u>RETRAITES Ingénieurs &amp; Cadres</u>	
<b>Montant de la cotisation annuelle</b> <i>Paiement de la cotisation annuelle par chèque</i>	96,00 € <input type="checkbox"/>	Réduction d'impôts : 63,36 €	110,00 € <input type="checkbox"/>	Réduction d'impôts : 72,60 €
<b>Montant du Prélèvement Trimestriel</b> <i>Paiement par Prélèvement trimestriel</i>	24,00 € <input type="checkbox"/>		27,50 € <input type="checkbox"/>	
<u>A.M.T.D.A (Non cadres)</u>				
	<u>De A1 à C6</u>		<u>De D7 à E10</u>	
<b>Montant de la cotisation annuelle</b> <i>Paiement de la cotisation annuelle par chèque</i>	116 € <input type="checkbox"/>	Réduction d'impôts : 76,56 €	132 € <input type="checkbox"/>	Réduction d'impôts : 87,12 €
<b>Montant du Prélèvement Trimestriel</b> <i>Paiement par Prélèvement trimestriel</i>	29,00 € <input type="checkbox"/>		33,00 € <input type="checkbox"/>	
<u>INGENIEURS ET CADRES</u>				
	<u>F11 et F12</u>	<u>G13 et G14</u>	<u>H15 et H16</u>	<u>I17 et I18</u>
<b>Montant de la cotisation annuelle</b> <i>Paiement de la cotisation annuelle par chèque</i>	178 € <input type="checkbox"/>	206 € <input type="checkbox"/>	218 € <input type="checkbox"/>	238 € <input type="checkbox"/>
Réduction d'impôts	117,48 €	135,96 €	143,88 €	157,08 €
<b>Montant du Prélèvement Trimestriel</b> <i>Paiement par Prélèvement trimestriel</i>	44,50 € <input type="checkbox"/>	51,50 € <input type="checkbox"/>	54,50 € <input type="checkbox"/>	59,50 € <input type="checkbox"/>
<b>Cochez la case correspondant à votre choix</b>				
<u>Double adhésion</u> (adhésion à un autre syndicat CFE-CGC) <i>(Paiement uniquement par chèque)</i>	A.M.T.D.A <input type="checkbox"/> 48 € Réduction d'impôts : 31,68 €		Ingénieur & Cadres <input type="checkbox"/> 74 € Réduction d'impôts : 48,84 €	

NB : La réduction d'impôts s'applique également au paiement de la cotisation par prélèvements trimestriels.

#### Votre choix de moyen de paiement :

Prélèvement trimestriel (tacite reconduction annuelle)  Chèque de la cotisation annuelle

- Votre cotisation annuelle inclut l'abonnement annuel à la revue trimestrielle I&A Industries et Avenir
- Adressez ce bulletin accompagné du formulaire pour le prélèvement trimestriel complété et signé **accompagné de votre RIB/IBAN** à l'adresse suivante :

<b>Par voie postale :</b>  <p style="text-align: center;"><b>S.N.NUC. / CFE-CGC</b>  <b>ORANO Recyclage MELOX</b>  <b>BP 93124</b>  <b>30203 Bagnols-sur-Cèze Cedex.</b></p>	<b>Par mail (format pdf exclusivement) aux 3 adresses suivantes :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <a href="mailto:thgenincfecgcareva@gmail.com">thgenincfecgcareva@gmail.com</a></li> <li>❖ <a href="mailto:gayemichelcfecgcareva@gmail.com">gayemichelcfecgcareva@gmail.com</a></li> <li>❖ <a href="mailto:snnuc.cfecgc@gmail.com">snnuc.cfecgc@gmail.com</a></li> </ul>
--	---

**Paiement de la cotisation** : Nous vous suggérons de payer votre cotisation préférentiellement par prélèvement trimestriel ce qui nous facilite la gestion administrative et vous permet d'étaler le paiement. Par ailleurs, la cotisation de l'année n est à payer au plus tard le **15 décembre de l'année n**.

